



**Syndicat National
des Services Culturels**
12, rue de Louvois – 75002 - PARIS
Tél: 01.40.15.51.26. - Fax: 01.40.15.51.24
mel: unsa-culture@culture.gouv.fr

Elections à la CAP des Secrétaires administratifs

Pour des élus présents, efficaces et impartiaux

Scrutin du 26 avril 2007

Pour défendre votre carrière, faites confiance à l' UNSA

La CAP, définition :

C'est une commission composée à part égale de représentants de l'administration et de représentants élus des personnels. Elle n'a qu'un rôle consultatif, mais s'il y a litige, c'est l'administration qui tranche. Le pouvoir de la CAP est donc limité, mais l'administration est tenue de prendre son avis. Les représentants des personnels ont le devoir de s'exprimer dans cette instance : *nous le faisons âprement et sans concession aucune.*

La CAP, son rôle :

Elle est compétente sur les problèmes de déroulement de carrière de chaque agent : titularisations, note administrative, mutations, promotions, formation,.....Tout conflit individuel peut lui être soumis.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos problèmes.

Il faut voter

Les élections se déroulent tous les trois ans. Il est nécessaire de faire vivre le corps auquel nous appartenons. Il faut montrer que tout ce qui touche à l'organisation de nos métiers vous intéresse. C'est l'occasion pour vous tous d'affirmer votre intérêt pour vos carrières et ne pas laisser l'administration décider seule pour vous.

Les dispositions réglementaires font qu'il peut être procédé à un second tour si la participation au premier tour est inférieure à 50% de l'effectif du corps.

Dès réception du matériel de vote n'attendez pas, **VOTEZ.**

Dans de nombreux corps vous nous faites confiance et nous vous en remercions. **Nous avons au cours de nos mandats successifs défendu vos intérêts, en étant présents à toutes les CAP, sans favoritisme ou arrangement.** Nous vous avons informé individuellement et collectivement après chaque réunion. Aujourd'hui la situation est catastrophique pour nos carrières.

C.A.P des Secrétaires Administratifs

Les élus en C.A.P vous représentent et sont là pour vous assister dans votre déroulement de carrière. Ils ne siègent pas dans des réunions mondaines mais sont au service des personnels.

Dans ce Ministère bien des secrétaires administratifs font un travail similaire à celui des attachés et ceci ne peut plus durer !

- il est impératif d'obtenir une revalorisation significative et un rattrapage immédiat des primes des personnels suite à la fusion des deux corps (centraux et déconcentrés)

- des recrutements de titulaires à la hauteur des besoins en effectif, pour un vrai service public de la culture

- des créations de postes en catégorie A, dans le corps des attachés, les mesures transitoires de promotion par examen professionnel sont insuffisantes

Tout(e) fonctionnaire doit pouvoir avancer dans son corps d'origine et doit pouvoir accéder au grade supérieur sans blocage (tour extérieur, examen professionnel ou concours)

C'est le combat de l'UNSA

Faisons respecter la dignité de celles et ceux qui sont exploités par l'Etat en occupant des fonctions et en réalisant des tâches sous-payées au regard du corps auquel ils appartiennent.

Ce respect de la dignité passe par la promotion et la légitime reconnaissance du travail.

Au delà de ces propositions le SNSC / UNSA revendique, dans la filière administrative, les passages systématiques de secrétaires en attachés dès lors qu'ils atteignent le sommet du corps dans lequel ils sont.

C'est ce que nous revendiquons pour que la Fonction Publique accepte ce type de promotion que l'on appelle en cylindre.

**Dès réception du matériel de vote, votez et faites voter pour la
liste UNSA-SNSC
sans rature ni surcharge
avant le 25 avril 2007**

Par courrier postal UNIQUEMENT

Secrétaires administratifs de classe supérieure

DORMIER Gabrielle (Musée du Louvre)

CISTAC Isabelle (SDAP Savoie)

CHAGAAR Ghislaine (DAG SPAS)

JIGAN MICHELLE (DRAC Basse Normandie)

Secrétaires administratifs de classe normale

CHERY Carole (Musée du Louvre)

GOLLETTE ADAM Fabienne (Musée du Louvre)

BERNIGOLE Joël (DAPA)

HEBER SUFFREN Alexis (DRAC Limousin)